



Réunion du 06 Juillet 2020

COURRIER

LAuRAFoot compétitions : modification de la date d'engagement en Coupe de France séniors libres
Service Vie Associative de la mairie de St Chamond : information sur la ré-ouverture des équipements municipaux le 1^{er} juillet.

FERMETURE DU DISTRICT

Pour information :

Le District de la Loire sera fermé le **lundi 13 juillet** (pont du 14 juillet).
Ouverture le **mercredi 15** au matin.

CONGES D'ETE

Lors des vacances d'été, les services administratifs du District de la Loire seront fermés, du vendredi **24 juillet au soir**, jusqu'au **dimanche 16 Août inclus**.

Le secrétariat du District de la Loire, accueillera le public le **lundi 17 Août 2020**, aux heures habituelles.
Bonnes vacances à tous.

BULLETIN D'INFORMATION

Le dernier PV de la saison 2019-2020 sera celui du samedi **11 juillet 2020**.
Le premier PV de la saison 2020-2021 sera celui du samedi **22 Août 2020**.

FAIR-PLAY 2018-2019

La remise du fair-play est prévue courant **septembre**, s'il n'y a pas de contre-indication.
Les clubs concernés recevront une invitation.

PRESIDENT(E)S DE CLUBS COUPE DE FRANCE

Rectificatif sur la date de l'engagement de la Coupe de France pour la saison 2020-2021
La date limite d'engagement est fixée au **15 JUILLET 2020** (et non au 20 juillet comme annoncé précédemment en raison des dernières contraintes fixées par le FFF)

La commission régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2020-2021 de la Coupe de France (**séniors libres**).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord l'engagement n'est pas validé).

06 septembre : 1^{er} tour

13 septembre : 2^{ème} tour

20 septembre : 3^{ème} tour

COUPE GAMBARDELLA CA

La FFF et la LAuRAFoot organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

-un championnat U19 (National, Régional ou Départemental), étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve,

-ou à un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental)

Rappel : depuis la saison 2019-2020, les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs statuts.

Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés en U18 et U17.

Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF.

Pour information : les clubs départementaux qui ont participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs. Sans cet accord l'engagement n'est pas validé.



Engagements ouverts uniquement sur Footclubs, même pour les clubs de District

Clôture des engagements fixée au **15 Août 2020**

COUPE DE FRANCE FEMININES

Les engagements en COUPE DE FRANCE FEMININES sont ouverts sur Footclubs.

La FFF et la LAuRAFoot organisent chaque saison, directement ou par délégation aux ligues régionales, une épreuve nationale appelée COUPE DE FRANCE FEMININES.

La Coupe de France Féminines est ouverte à tous les clubs libres, régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de leur acceptation par leur ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

Les clubs participant aux Championnats de France Féminins de D1 Arkema et de D2, ainsi que les clubs participant aux championnats de R1 et R2 Féminins ont l'obligation de participer à la Coupe de France Féminines, en étant limité à une équipe par club et à celle la plus haute hiérarchiquement.

Pour information : les clubs départementaux qui ont participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord l'engagement n'est pas validé).

Les clubs de district qui souhaitent s'engager cette saison doivent s'inscrire sur Footclubs.

Clôture des engagements fixée au **15 Août 2020**.